



Tarifs d'accès à la plage Gitana

Libre accès : du 16 septembre au 14 mai

Accès payant : aux périodes et conditions prévues dans le règlement de la plage et de l'esplanade Gitana et de l'esplanade et du débarcadère de Port Saladin de la Commune de Bellevue (LC 06 711), soit du 15 mai au 15 septembre, aux périodes et conditions suivantes :

- les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 19h,
- en cas de manifestations communales ou de forte affluence, pour des raisons de sécurité, sur décision du Conseil administratif.

	Adulte	Etudiant/AVS/AI	Enfant de 6 à 16 ans	Enfants de 0 à 5 ans
1 jour	CHF 4.-	CHF 2.-	CHF 1.-	Gratuit
Abonnement saisonnier « plage »	CHF 40.-	CHF 20.-	CHF 10.-	Gratuit

L'acquisition des abonnements « plage » se fait auprès de la réception de la mairie de Bellevue, durant les heures d'ouverture.

Démarche pour effectuer la demande :

Se présenter à la réception de la mairie muni(e) des documents suivants :

- Carte d'identité valide
- Photo passeport récente (moins de 3 mois)
- Carte de légitimation pour bénéficier du tarif préférentiel (AVS, AI, étudiant)

Cet abonnement vous permettra d'accéder à la plage du 15 mai au 15 septembre.

L'abonnement n'est pas transmissible. Il est nominatif.

Il est strictement interdit de donner accès à des tiers non autorisés.

Tarifs journaliers pour la location de chaises longues et parasols

Chaise longue : CHF 5.-

Parasol : CHF 5.-

Gratuité pour les détenteurs d'un abonnement « plage » ou d'un billet d'entrée à la plage Gitana.

Fournir en caution un document valable justifiant son identité.